



Commune de
PERROY

Commune de Perroy

Commission Gestion-Finances

Perroy, le 26 septembre 2024

Conseil communal de Perroy du 10 octobre 2024

Rapport de la Commission Gestion-Finances – Préavis No 09/2024-

Demande de crédit de CHF 94'000.00 pour le remplacement du ponton de la plage.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission Gestion-Finances composée de Madame Mireille Gaillard et Messieurs Charly Muller, Walter Bietry, Fabrice Strevens, Didier Blanchard, Julien Gaillard, Stéphane Bettems, Philippe Achard & Christophe Jaccoud s'est réunie les 9, 23 et 26 septembre 2024 afin d'étudier l'objet soumis à notre Conseil.

La commission Gestion-Finances se prononçant sur la capacité financière de notre commune à réaliser les dépenses et investissements, nous avons mis cette demande en perspective du budget 2024 et du plan d'investissement indicatif partagé lors de la soumission du budget 2024.

Nous avons rencontré la Municipalité, sans le Syndic, le 23 septembre et Madame Saxer, en charge du dossier, a répondu à nos questions. Nous la remercions vivement pour toutes ces informations.

Le remplacement du ponton de la plage, pour des raisons de sécurité est prioritaire. Il fait partie du plan d'investissement prévisionnel du budget 2024 pour un montant de CHF 120'000.00.

Nous prenons note que l'investissement, selon les directives MCH2, sera amorti sur une période de 40 ans (charge annuelle faible).

Conclusion :

Au vu de ces informations, la commission de Gestion-Finances vous propose d'accepter le préavis no 09/2024 – Demande de crédit de CHF94'000.00 pour le remplacement du ponton de la plage

Au nom de la commission Gestion-Finances : Charly Müller, Fabrice Streven, Didier Blanchard, Walter Bietry, Stéphane Bettems, Christophe Jaccoud, Philippe Achard, Julien Gaillard et Mireille Gaillard

Le rapporteur
Christophe Jaccoud

Pour la commission :
Mireille Gaillard